



Inscription

Le Catalpa de Nocfond

Merci de vous inscrire. Si vous avez des questions, appelez le 06 81 90 60 65, consultez notre site www.lecatalpadenocfond.com pour les descriptions de l'hébergement ainsi que le détail des séjours. Ou envoyez-nous un courriel à jmkuess@gmail.com.

Le séjour commence le jour de l'arrivée le vendredi soir et termine le vendredi suivant au matin.

*Séjour Jeûne-rando avec accompagnement en hypnose
options 4 ou 6 jours du 7 au 13 avril 2018*

Nombre de jours

Date d'arrivée

Date de départ

Coordonnées principales

Prénom

Nom

Organisation/entreprise (le cas échéant)

Rue

Rue 2

Ville

Code postal

Pays

Adresse électronique

Autres participants

Nom

Nom

Nom

Nom

Coût du séjour avec hébergement compris

Les coûts de la retraite comprennent toutes les activités et l'hébergement pour 4 nuits ; 320 € par personne.
L'option 6 nuits ; 470 € par personne. 25 % d'arrhes demandées au moment de l'inscription.

Nombre de participants

Nombre de chambres

Règlement par / Payment by : (Chèque au nom de Jean-Michel Kuess)

Chèque / Cheque Mandat postal / Postal order liquide / cash

Virement bancaire établissement : 30003 guichet : 00464 n° compte : 00050124735 clé RIB : 83

Bank transfer Code IBAN : FR76 3000 3004 6400 0501 2473 518 (Société générale)

BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Chèques vacances acceptés

Charte du séjour thématique

Art 1 : Le Catalpa de Nocfond propose des séjours de jeûne diététique de 4 jours à une semaine de type Buchinger (eau, tisanes, bouillons filtrés et jus de fruits dilués), associés à la marche à pied dans la nature comme activité principale avec intégration de séances de relaxation et d'hypnose.

Art 2 : Les bouillons type Buchinger sont concoctés avec des produits locaux, naturels, biologiques.

Art 3 : Le jeûne s'adresse à des personnes qui ont obtenu l'aval de leur médecin.

Art 4 : Les séjours jeûne et détoxination se déroulent sans alcool, tabac et drogue

Art 5 : La Corde invisible donne les informations scientifiques concernant le jeûne, l'alimentation et l'hygiène de vie.

Art 6 : La Corde invisible préconise lors de ses séjours des règles élémentaires de bienveillance, de discrétion et confidentialité.

Art 2 : La Corde Invisible et le Catalpa de Nocfond sont assurés en responsabilité civile.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES pour l'hébergement

L'hôte signataire du présent contrat ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à expiration de la période initialement prévue, sauf accord du propriétaire.

Utilisation des lieux : L'hôte jouira de la location de manière paisible et en fera bon usage. Il est interdit de fumer à l'intérieur des lieux, tant dans les chambres que dans les parties communes. La cuisine, le salon, le parc et terrasses sont partagés avec les autres visiteurs en bonne cohabitation. Bien que peu profond, l'accès au petit étang est sous l'entière responsabilité des parents.

Capacité : Le présent contrat est établi pour un nombre précis de personnes. Si le nombre d'hôtes dépasse le nombre, le propriétaire est en mesure de refuser les hôtes supplémentaires. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire, il ne sera procédé aucun remboursement

Règlement : Le paiement du séjour est dû à votre arrivée.

Taxe de séjour : La taxe de séjour est un impôt local que l'hôte acquitte au propriétaire qui le reverse ensuite au Trésor Public. Elle est incluse dans le tarif des chambres.

Annulation ou interruption du séjour : Toute annulation avant le début du séjour doit être notifiée ; l'acompte versé est acquis au propriétaire. Si le locataire ne s'est pas présenté avant 19h, le jour mentionné sur le contrat, le présent contrat est considéré comme résilié et le propriétaire peut disposer de ses chambres d'hôte. En cas d'interruption anticipé du séjour par l'hôte, il ne sera procédé à aucun remboursement .

Animaux : les animaux ne sont pas admis..

Le Catalpa de Nocfond

210 Impasse de Nocfond - 41320 Langon

SIRET 409755 717 00041